

## Diagnostic des aménagements cyclables le long de l'extension du tram F

*Nous accueillons avec plaisir l'extension du tram à Koenigshoffen*

*Le long de son tracé, des itinéraires cyclables ont été réalisés, certains ouverts à la circulation dès septembre 2019.*

*Le Stick, association d'auto-réparation vélo du quartier, a alerté à plusieurs reprises sur les défauts de ces aménagements, sans que des solutions satisfaisantes ne soient apportées.*

*A l'occasion de l'inauguration de l'extension du tram, nous avons souhaité matérialiser l'ensemble de nos doléances, afin qu'une suite y soit donnée sur le terrain, ou, a minima, que cette remontée d'expérience contribue à la sensibilisation des porteurs de projets à la prise en compte des déplacements cyclables.*

*Ayant conscience que ces aménagements neufs sont prévus pour durer et que l'ensemble des défauts ne pourront être rectifiés pour des raisons de budget, nous avons annoté ceux-ci par ordre de priorité, de 1 à 3 vélos.*

*Vous connaissez l'enjeu final, qui est de rendre les aménagements suffisamment efficaces (= rapides, directs et ininterrompus) pour que ceux-ci soient réellement en mesure de susciter un report modal et permettre l'essor des nouvelles mobilités cyclables (VAE et vélos cargos notamment).*

*Nous restons à votre disposition et vous prions de recevoir, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élu-e-s, l'expression de nos salutations respectueuses.*

*Pour le Stick, atelier d'auto-réparation vélo de Koenigshoffen,*

*Simon Burgun, président,  
Membre du collectif Vélorution Strasbourg*

*Nos coordonnées :*

**Le Stick**

*Syndicat technique d'initiative cyclable de Koenigshoffen*

*19 route des Romains (siège)*

*67200 Strasbourg*

*[atelier@lestick.fr](mailto:atelier@lestick.fr)*

*06 61 13 99 52*

*Facebook : stickoenigshoffen*

## Vers le centre, de la rue Lothaire au Faubourg National



🚲🚲🚲

La portion de piste cyclable sur trottoir, du Crédit mutuel au square Appert, est invisible, pavé gris sur pavés rose. Ce type d'aménagement est source de conflits d'usage avec les piétons, et a déjà fait l'objet de signalements au Cadr67, déjà préalablement aux travaux du tram



🚲🚲

A l'angle de l'accès au square Appert, un feu qui n'existait pas a été imposé au cheminement cyclable. Ce feu est prévu pour les rares automobiles sortant du parking, afin de leur éviter de croiser le tram. Pour les cyclistes qui longent la route des Romains sans croiser le tram, cette exigence de sécurité est inutile. Ce feu n'est pas et ne sera pas respecté par les cyclistes. Il pourrait être remplacé par un cédez-le passage ou un panneau "tout droit" M12b afin de ne pas contraindre inutilement les cyclistes.



🚲🚲🚲

Au croisement de la rue de la Tour, des numéros 17 à 23 de la Route des Romains se trouve une zone propice au stationnement sauvage (boulangerie, tabac, épicerie et restauration rapide). Quelques bornes en plastique ont été posées, qui n'ont contribué qu'à déplacer celui-ci (notamment au niveau du n°19, sur la terrasse n°23 du Poilu ou rue de la Tour devant la sortie du garage de Pizza Renard)



🚲🚲

Une victime collatérale est le contre-sens cyclable empruntant la rue de la Tour. Là également, quelques bornes ont été posées, mais les voitures stationnent toujours sur la piste cyclable au niveau du feu rouge. Si on s'éloigne de la problématique strictement "tram", Cette portion de rue gagnerait à être revue, notamment dans la perspective de l'ouverture annoncée du passage cyclable/piétons entre la rue du Marais Saint Gall et l'avenue du Cimetière. L'absence de trottoir correct est à y signaler.



⌘⌘

A l'angle de l'avenue du Cimetière, un deuxième feu qui n'existait pas a été imposé au cheminement cyclable. Même remarque que ci-dessus.



⌘⌘

A l'angle avec la rue de l'Abbé Lemire, cette fois dans le sens est-ouest, les cyclistes sont invités à franchir la Route des Romains via deux feux non synchronisés, à un endroit où la route est particulièrement large.

Proposition qui a déjà été faite via l'adresse mail dédiée au chantier : au bénéfice de la fluidité, il aurait été opportun de prolonger la bidirectionnelle jusqu'à l'allée du Cimetière, et de proposer la traversée en diagonale de la route des Romains au niveau du garage Peugeot, où la route est plus étroite, via un cédez-le passage. Ce qui correspond à l'usage habituel des cyclistes sur le terrain... et ceci déjà avant le projet tram.



⌘⌘⌘

Sur la portion entre rue de Rothau et rue de l'Abbé Lemire, un feu rouge a été placé en plein milieu de la piste cyclable. Si ce feu a rapidement fait réagir - jusque dans la presse régionale - la rectification proposé a consisté, plutôt qu'à déplacer le feu rouge, à rétrécir l'ensemble de la piste cyclable sur tout le tronçon. Au franchissement de l'A35, la piste atteint ainsi une largeur de 55 cm par voie à peine, absolument incompatible avec le croisement de deux vélos et, à plus forte raison, de deux vélos porteurs. L'étroitesse du trottoir piétons est elle aussi à signaler. Malgré son inconfort à cet endroit, celui-ci reste assez fréquenté.

En regard, les voitures bénéficient, elles, de deux larges voies sous l'A35, ce qui accentue le sentiment d'un déséquilibre important dans le traitement relatif des différents modes de transport.

La voie cyclable peut être élargie en faisant passer l'une des deux voies « voiture » de l'autre côté des piles du pont. Coûteux ? Sans doute, mais indispensable.





🚲

Peu après le franchissement de la rue de Rothau se trouve un lampadaire entre piste et trottoir, qui représente un danger certain. Une solution temporaire a été trouvée, avec la pose d'un vinyle réfléchissant.

Ce lampadaire ne supporte pas de caténaire et n'a donc pas de raison technique d'être situé à cet endroit. Nous proposons son déplacement en bord de chaussée ou sa suppression.



🚲🚲

Le grand carrefour entre la route de Koenigshoffen et le boulevard de Nancy soulève plusieurs remarques, dont nous signalons les deux suivantes :

- pour tourner à gauche pour rejoindre la bidirectionnelle côté impair du boulevard de Nancy, l'intersection forme un angle aigu impraticable. A arrondir.

- pour rejoindre tout droit la bidirectionnelle rue de Wasselonne, le cycliste privilégiera naturellement la traversée du Boulevard de Lyon puis de la rue de Wasselonne. Or, ce trajet est uniquement équipé pour les piétons, avec de très nombreux ressauts (bordure de trottoir, îlot central).

Notre proposition est de réaliser cet aménagement pour les cyclistes.



🚲

A hauteur du square sainte Aurélie, pour rejoindre la piste vers la gare, un slalom non justifié est imposé sans raisons aux cyclistes. La piste, pour être attractive et lisible, doit pouvoir aller tout droit avant de tourner rejoindre la piste centrale.



🚲🚲🚲

Enfin, à hauteur de l'arrêt de tram Faubourg National, l'aiguille a été pavée de galets dressés verticalement, dans le but de décourager le franchissement ou le stationnement.

Or, les cyclistes empruntent toujours cet endroit, qui est un accès privilégié vers le Pont de Paris et le centre-ville. Cet aménagement est extrêmement dangereux et a déjà fait l'objet d'un signalement au Cadr67.

## Vers Koenigshoffen, du Faubourg national à la rue Lothaire



🚲

La piste bidirectionnelle boulevard de Nancy présente de nombreux dévers, notamment dans le sens de la montée vers la gare. Si cette géométrie est acceptable pour un vélo droit, elle complique la conduite en triporteur. Également, la piste sert régulièrement pour le stationnement sauvage.



🚲

A hauteur du carrefour entre la rue de Koenigshoffen et le boulevard de Nancy, la piste franchissant la rue est marquée par des pictogrammes vélos, mais non délimités par des pointillés, ce qui nuit à sa visibilité et au respect des priorités. Cette remarque s'applique à l'ensemble des franchissements le long du tram. (Nous ignorons s'il s'agit d'un marquage réglementaire).



🚲🚲

Rue de Koenigshoffen, croisement du trottoir et de la piste cyclable avec, là également, présence d'un lampadaire indésirable.



🚲🚲

A l'angle avec la rue du Rempart, également, il serait judicieux de prévoir de faire déboucher la piste longeant l'arrière de la gare en direction du relais tram. L'aménagement actuel, qui fait déboucher la piste à angle aigu avec la rue de Koenigshoffen, est impraticable. Des traces de passage sur l'espace engazonné à l'angle du parking en témoignent. Cela faciliterait l'accès de la rue du Rempart vers le côté pair de la route des Romains et la rue des Petites Fermes.





🚲

Après le franchissement de la rue du Rempart, les cheminements piétons et cyclistes sont mélangés. Un panneau "voie verte", dévoyé de sa fonction, balise ce court tronçon. Il est dommage qu'une largeur adaptée n'ait pas d'office été prévue, d'autant plus que le talus des fortifications a été entamé à cet effet.

Notre proposition est que ce tronçon soit clairement aménagé en bidirectionnel + trottoir.



🚲🚲🚲

Déjà avant la mise en service du tram, le feu rouge permettant le franchissement de la bretelle d'accès de l'A35 disposait d'une synchronisation complètement déséquilibrée en faveur des véhicules motorisés :

- sans action, le feu piéton cycliste ne passe jamais au vert. **Le cycle de ce feu est conçu pour donner une priorité automatique et permanente aux voitures s'engageant sur l'autoroute.**

- après pression sur le bouton d'appel libellé « piétons », le feu vert arrive en une minute, ce qui est une synchronisation trop longue lorsqu'on attend à un feu à vélo. (mesure effectuée le jeudi 2 août vers 13 heures)

Cette temporisation entraîne le franchissement systématique du feu rouge par les cyclistes, à un endroit où les voitures, sortant de la ville et se rendant sur l'autoroute, sont en pleine phase d'accélération. Seul un passage rapide au feu vert après action sur le bouton sera de nature à sécuriser le franchissement des cyclistes mais également des piétons.



🚲

Peu avant le passage sous l'A35, la piste cyclable croise à 3 reprises des voies d'accès au parking relais tram, sans que la priorité soit claire. A matérialiser au sol (pointillés) ou par signalisation verticale.

🚲🚲

Devant le futur centre de formation des compagnons, la piste pourrait opportunément se diviser vers la droite pour inciter les cyclistes à emprunter la rue du chemin et, au delà, la rue des Petites Fermes. Cette idée est notamment portée par l'Adjoint de quartier en charge de la voirie.



🚲🚲

A l'angle de la rue du Chemin, un troisième feu qui n'existait pas a été imposé au cheminement cyclable. Même remarque que ci-dessus.



🚲

Au feu rouge marquant le carrefour avec la rue de la Charmille, deux difficultés se posent au cycliste :

- il ne peut pas tourner à gauche tant qu'il y a un flux de voitures. Il doit attendre la fin du flux (et emprunter la chaussée) ou attendre le feu rouge (et emprunter le passage piéton au vert, avec risque de conflits d'usage)

- s'il continue tout droit, il se trouve, d'expérience, très souvent en conflit avec les voitures tournant à droit, avec un risque marqué d'accident

Nous proposons que la piste soit rendue visible par des pointillés. La création d'un sas vélo permettrait aux cyclistes de se placer afin de tourner à gauche sur la chaussée sans attendre le feu rouge ni emprunter le passage piéton.



🚲🚲🚲

Entre les numéros et de la route des romains, deux soucis de taille :

- la piste et le trottoir y sont **très étroits**. La veille de la collecte des ordures ménagères, le trottoir, très fréquenté, n'est plus praticable.

- à tout moment de la journée, et tout particulièrement aux heures de pointe, ce tronçon est de **manière permanente occupé par des voitures en stationnement**. Stationnées là, elles occupent à la fois la piste et le trottoir.

Pédagogie directe et passage de la police n'ont pas permis de faire cesser ces incivilités. Le SticK a eu connaissance, en raison de ces comportements, de deux accidents impliquant des cyclistes. Ils ne sont pas les seuls à en faire les frais : le bus n°4 est régulièrement bloqué dans son trajet par ces voitures et doit klaxonner pour faire revenir les conducteurs indécents.



🚲

A hauteur de l'ancienne station service, nouveau croisement entre piste et trottoir. Conflits d'usage : les piétons continuent naturellement tout droit sur la piste.



🚲🚲

Le carrefour avec l'allée des Comtes concentre un grand nombre de malfaçons, entre :

- les pistes tournant "à angle droit"
- l'absence de raccord au sol avec la piste longeant le Commissariat
- un enchevêtrement invraisemblable des cheminements piétons et cyclistes, que l'on retrouve des deux côtés de l'allée des Comtes.







🚲🚲🚲

Enfin, et comme en face, la portion de piste cyclable sur trottoir, du Lidl à la rue Lothaire, est invisible, pavé gris sur pavés rose. La situation est encore plus critique que du côté impair, en raison de l'étroitesse du trottoir et du décrochement des façades à hauteur du taxiphone.



## Les actions du Stick

L'association n'a pas attendu l'achèvement des travaux pour faire part de ses vives préoccupations quant à la place des cyclistes et des piétons le long de l'extension.

En **avril 2017**, au stade de l'enquête publique, nous avons déjà alerté le commissaire enquêteur sur le risque que les aménagements prévus entraîneraient, en matière de stationnement sauvage et de conflits d'usage piétons-cyclistes. Après une lecture attentive du rapport d'enquête, nous n'avons pas trouvé de prise en compte de cette contribution.

*« Nous constatons que le projet comporte des pistes cyclables dont certaines semblent situées sur trottoir. Cette disposition, qui est déjà présente ailleurs dans le quartier (trottoir Lidl), est très préjudiciable à la bonne cohabitation entre cyclistes et piétons : les premiers voient leur voie de circulation occupée par des piétons et les seconds se sentent agressés au moindre coup de sonnette.*

*Ces voies sur trottoir nuisent à la sécurité des deux catégories d'usagers des modes doux et contribuent à entretenir le sentiment détestable d'inconscience mutuelle, tel que nous le connaissons déjà au centre ville et dont la presse se fait régulièrement l'écho. Il nous paraît indispensable de matérialiser ces pistes, non pas par un simple marquage au sol comme c'est l'usage sur les voies sur trottoir, mais, a minima, par une nette différence de niveau qui permettra de clarifier la répartition des espaces dévolus aux uns et aux autres.*

*« Il nous paraîtra également indispensable de signaler que, sur l'itinéraire du tram, et notamment du 17 au 25 de la route des Romains, se trouve une concentration importante de commerces nécessitant, pour les usagers automobilistes, un arrêt minute : tabac, snack, boulangerie et épicerie de nuit. Les dispositions utiles devront absolument être prises pour, soit que des places appropriées soient prévues, soit pour que les pistes cyclables, à défaut de tels emplacements, ne puissent pas être encombrées de voitures comme c'est le cas actuellement sur les bandes cyclables existantes. »*

*Seule une politique ambitieuse en matière d'infrastructures cyclables est de nature à permettre le développement de la pratique du deux roues dans le quartier, telle qu'elle figure dans les orientations de l'eurométropole présentées le 9 février à Cronenbourg. »*

Le **30 janvier 2020**, après avoir collecté près d'une centaine d'occurrences de stationnement sauvage, nous avons adressé au Maire de Strasbourg, Roland Ries, une lettre restée sans réponse :

*Monsieur le Maire,*

*Depuis le mois de septembre, nous avons constaté avec joie l'apparition de deux pistes cyclables sur trottoir le long de l'extension du tram F sur la route des Romains à Koenigshoffen.*

*Or, depuis cette date, en journée et systématiquement aux heures de pointe, ces dernières sont malheureusement occupées par des voitures en stationnement. La situation y est particulièrement compliquée entre le garage Peugeot et le supermarché LIDL, où se concentrent de nombreux commerces : tabacs, boulangerie, épicerie et restauration rapide. Le côté pair, notamment, est constitué d'un trottoir et d'une piste cyclable d'environ 90 cm de largeur chacun. Une voiture stationnée, comme nous le constatons fréquemment, y bloque alors le trottoir sur toute la largeur, au point de gêner non seulement les cyclistes et les piétons sur les voies qui leur sont réservées, mais également parfois même les bus sur la chaussée.*

*En tant qu'association d'auto-réparation vélo dans le quartier, nous sommes investis depuis 2015 dans la promotion de l'usage du deux-roues, et accompagnons tous les jeudis nos adhérents dans l'entretien de leur vélo notamment en vue de garantir leur sécurité. Nous souhaitons donc vous faire part de la grande difficulté que rencontrent les cyclistes et les piétons dans l'utilisation quotidienne de ces infrastructures et du danger que représente la situation actuelle.*

*De notre point de vue, la totalité des places de stationnement voiture prévues ont été réalisées et sont aujourd'hui opérationnelles ; ces comportements ne sauraient donc être excusés au motif de la tolérance usuelle sur les chantiers d'ampleur.*

*Nous souhaitons par la présente, que la municipalité prenne toutes les mesures utiles, en terme de verbalisation ou d'avancement des opérations de signalisation horizontale et verticale de ces espaces, afin de garantir la sécurité nécessaire à nos déplacements quotidiens.*

Le **24 février**, suite à un incident impliquant une voiture stationnée sur la Piste cyclable, nous avons a nouveau relancé sur strasbourg.eu

Ces deux courriers sont restés sans réponse, ce qui nous a semblé très inhabituel, les services de la ville assurant d'habitude un excellent suivi des demandes, a minima un accusé de réception.

Le **8 mars**, nous sollicitons l'action de l'adjoint de quartier, Monsieur Luc GILLMANN, contre le stationnement sauvage. Le passage de la police nous a été annoncé.

Le **8 mai**, nous contactons directement Jean-Baptiste Gernet, adjoint alors en charge des mobilités douces.

Le **2 juin**, nous faisons part sur l'adresse mail projettramkoenigshoffen@strasbourg.eu (copie Cadr et Monsieur Jean-Baptiste Gernet), des défauts les plus criants.

Nous n'avons jamais eu de réponses à nos sollicitations.

Quelques retouches très insuffisantes ont eu lieu sur le terrain :

- rétrécissement de la piste cyclable du Pont des Romains pour en extraire le feu rouge
- pose de quelques plots plastiques à l'angle route des romains et rue de la charmille
- tracé partiel, sans reprise du pavage, de la piste devant le commissariat.

Nous espérons de la part de la nouvelle municipalité une écoute plus réceptive à ces difficultés.